

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 575

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les moineaux et l'artillerie

Les communistes suisses, en guise de cadeau de fin d'année, se sont donc vu attribuer par le Conseil fédéral un brevet de subversion.

Les méchantes langues noteront que ce parti, à la fois marginal par son poids politique et très typé dans le paysage politique helvétique, avait bien besoin de ce coup de pouce pour retrouver une identité «révolutionnaire».

Faire surveiller les membres et les activités du Parti suisse du travail, c'est perdre du temps et de l'argent, objectera-t-on peut-être. Oui, mais moins que si l'on s'avisait de dénoncer et de mettre au pas les groupes et les individus qui mettent réellement en danger nos institutions, qui jour après jour «déstabilisent» notre système en toute impunité! Dans ce sens, le Conseil fédéral fait preuve d'un sens développé de l'économie et du risque calculé.

Point donc de déclaration de guerre au monde bancaire et à son secret organisé, aux multinationales qui donnent de la Suisse une sinistre image dans le tiers monde, aux promoteurs immobiliers qui parquent une partie de la population au bord des autoroutes et des aéroports, aux grands de la chimie qui ridiculisent les embryons de législations consacrées par exemple à la protection des eaux, aux fraudeurs du fisc sans lesquels le stérile débat sur les finances fédérales serait sans objet, aux cartels de tous genres qui contribuent à la hausse du coût de la vie tout en se gargarisant de la libre concurrence. Pas de coup de semonce lorsque Hans Schaffner, ancien conseiller fédéral, défend en toute impunité le point de vue des géants de l'économie privée au sein de la commission de l'ONU chargée de discipliner les multinationales. Une suspension de fonction, mais avec salaire versé, pour le colonel Bachmann, un incapable qui faisait joujou avec les services secrets helvétiques. Et la liste n'est de loin pas close.

Entrer en matière sur ces véritables mises en cause du crédit suisse, c'est manifestement hors de portée du Conseil fédéral.

Alors l'exécutif central se contente du petit gibier. Et pour tirer des moineaux et pour donner le change (?), il sort sa grosse artillerie. Le sens du ridicule se perd.

Dans le même temps, le Conseil national fait sa crise d'autorité.

Les députés, sachant pourtant bien que nul terroriste ne reculera devant le risque d'une lourde peine — l'effet dissuasif du droit pénal est nul pour celui qui a choisi le crime — tapent du pied et durcissent les peines. Au passage, ils créent même des délits vagues dont on ignore les limites, et qui plus est à quelle sorte de délinquants ou de criminels ils pourront être imputés (les jeunes manifestants de ces derniers mois n'ont manifestement pas été oubliés et ce ne sont pas seulement les casseurs de vitrines qui sont visés). Là aussi le pouvoir politique tire de grosses cartouches. Le bruit remplace la réflexion et calme les craintes.

DOMAINE PUBLIC

Encore merci!

Toujours à votre disposition pour faire parvenir «Domaine Public» «à l'essai», gratuitement, pendant quelques semaines, à des amis ou connaissances à qui vous voudriez du bien en ce début d'année! Et merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont déjà retourné, dûment remplie, la petite formule que nous avons envoyée à tous les abonnés en décembre dernier: les envois systématiques ont commencé dès DP 571.

PS. Que de temps gagné pour l'administration du journal et de frais de rappels épargnés si vous réglez dans les meilleurs délais votre abonnement pour 1981...

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 575 - 15 janvier 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Marcel Burri
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi
Victor Ruffly

575